

COMMUNE DE ROQUEFORT DE SAULT

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du :
08 AVRIL 2016..

Secrétaire de séance : A. DENJEAN

Membres du conseil	
présents:	
Mme. Monique SAINT JEVIN	Maire
Mme. Annie DENJEAN	1 ^{er} adjoint
Mme. Nicole MANRESA	
M. Benoît OLIVE	
AbsentS :	
M. Patrick DULCET (procuration donnée à Mme DENJEAN A)	
M. Eric AUBIGNA	

ORDRE DU JOUR

- CA M14,M4,M49..... 1
- AFFECTATION DU RESULTAT M14,M4,M49..... 3
- VOTE DES COMPTES DE GESTION M14 M4 M49..... 3
- BUDGETS 2016 M..... 4

CA M14,M4,M49.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme DENJEAN Annie,

CA M14

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Mme DENJEAN Annie après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement			
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent		
Total	232 834.31	298 459.94	374 481.19	546 932.72		

Délibération n°2016-19

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CA M4

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Mme DENJEAN Annie après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Total	19 476.50	3 834.00	7 934.32	6 181.29

Délibération n°2016-20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CA M 49

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Mme DENJEAN Annie après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Total	10 989.56	69 304.49	40 610.72	24 089.63

Délibération n°2016-21

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- *Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 , par le receveur , visé et certifié conforme n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

□ **AFFECTATION DU RESULTAT M14,M4,M49.**

M14

- Après avoir entendu et approuvé le compte administrative de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 172 451.53 €

Délibération n°2016-22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- *Vote à l'unanimité l'affectation du résultat du M14*

M4

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de - 1753.03 €

Délibération n°2016-23

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité l'affectation du résultat du M4

M49

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de - 16521.09 €

Délibération n°2016-24

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité l'affectation du résultat du M49

□ **VOTE DES COMPTES DE GESTION M14 M4 M49**

Délibération n°2016-25

Le Conseil,

- *Après s'être fait présenter les budgets primitifs M49 M14 M4 de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,*
- *Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,*
- *Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnances et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.*
- *Considérant que les opérations sont régulières*

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ BUDGETS 2016 M

📁 M4

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2016 de la Commune de Roquefort de Sault, présenté par Mme Le Maire,

Délibération n°2016-26

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- *Vote et adopte à l'unanimité le budget de la Commune pour 2016.*

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 51 640.00 €

En dépenses à la somme de : 51 640.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	28 197.00
---	------------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	28 197.00
---	------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	23 443.00
--	------------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	23 443.00
--	------------------

 M14

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2016 de la Commune de Roquefort de Sault, présenté par Le Maire

Délibération n°2016-27

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Vote et adopte à l'unanimité le budget de la Commune pour 2016.*

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 844 561.00 €

En dépenses à la somme de : 844 561.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	534 462.00
---	-------------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	534 462.00
---	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	310 099.00
--	-------------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	310 099.00
--	-------------------

 M49

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2016 de la Commune de Roquefort de Sault, par Le Maire

Délibération n°2016-28

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Vote et adopte à l'unanimité le budget de la Commune pour 2016.*

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 127 905.00 €

En dépenses à la somme de : 127 905.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	54 966.00
---	------------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	54 966.00
---	------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	72 939.00
--	------------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	72 939.00
--	------------------